

AGRICULTURE : les mesures pour éradiquer les plantations de colza OGM semés par erreur en Loir-et-Cher

Alors que des organismes génétiquement modifiés (OGM) produits par le groupe chimique et pharmaceutique allemand [BAYER](#) / **T** : 04.72.85.45.45 ont été vendus par erreur à des paysans français, près de 150 exploitants et 2 000 hectares seraient concernés par cette pollution en Loir-et-Cher. Les autorités sanitaires publiques ont mis en place un plan pour éradiquer ces cultures OGM, interdites en France : destruction des cultures contaminées, interdiction d'y ressemer du colza pendant deux ans, interdiction d'utiliser du glyphosate, interdiction de labourer profondément... Le Service régional de l'alimentation (SRAL) d'Orléans mettra en place ce plan de contrôle.